



ÉCOLE HÔTELIÈRE
PROVINCIALE DE NAMUR
— CITADELLE —

Révélateur de Talents !

Formation en Alternance Gouvernant(e)

Article 33

Une formation réputée à la gastronomie éthique :

L'École Hôtelière Provinciale de Namur propose depuis 80 ans, une formation de haute qualité, les professeurs de pratique professionnelle étant tous issus du milieu hôtelier, et passionnés par la transmission de leurs savoirs. L'École en proposant des formations en alternance innove et a pour volonté de permettre à d'autres profils d'élèves de profiter de cette qualité d'enseignement et d'encadrement, et de pouvoir accéder aux métiers de l'hôtellerie-restauration.

L'alternance, c'est APPRENDRE en TRAVAILLANT, c'est vivre au rythme de l'école et de l'entreprise, c'est se former tout en percevant un revenu.

Votre profil :

Vous aimez organiser, planifier, animer des groupes. Vous avez le sens des responsabilités, de l'ordonnancement, vous êtes rigoureux, méticuleux, discret et appréciez le travail en équipe ... alors sans conteste, cette formation vous épanouira.

Le métier :

De coutume, l'appellation de gouvernante est au féminin, et pourtant la profession s'adresse tant aux femmes qu'aux hommes

De la poussière sur un meuble à l'ampoule grillée, aucun détail n'échappe au regard expérimenté du gouvernant. Maître de maison de l'hôtel, le gouvernant est garant de l'hygiène de l'établissement et du bien-être de la clientèle. Chargé de superviser une équipe de personnel de chambre, il est un personnage clé de l'hôtel... Linge de toilette, parures de lit, mobilier, sols et sanitaires : tout doit être impeccable. Sans oublier la petite note décorative qui rendra la chambre attrayante. Il organise et supervise les tâches du personnel d'étage, à savoir les femmes de chambre, valets et les lingères.

Le gouvernant est avant tout un responsable : il a la charge d'une équipe dont les petites mains contribuent grandement à la réputation d'un établissement. De fait, il doit disposer d'une capacité à manier avec tact et fermeté ses subordonnés. Un gouvernant exerçant dans l'hôtellerie de luxe doit par ailleurs disposer d'un sens de la précision et du détail sans équivalent.

La maîtrise de langues étrangères est toujours appréciée dans le milieu de l'hôtellerie, particulièrement dans les établissements à clientèle internationale. Le gouvernant doit savoir faire preuve de disponibilité et de diplomatie dans cet univers où le client est roi.

Mission :

Les attributions du gouvernant sont les suivantes :

- Il établit l'emploi du temps de travail du personnel d'étage, délègue et répartit les tâches.
- Une fois leurs tâches accomplies, le gouvernant contrôle le nettoyage des chambres et des paliers et s'assure que les requêtes préalables de la direction ou des clients sont respectées : serviettes, bouquets de fleurs, boissons ou encore produits de bain.
- Il a également pour responsabilité de s'assurer que les installations sanitaires et électriques fonctionnent correctement avant l'arrivée de chaque nouvel hôte. Il signale alors les problèmes aux équipes compétentes. Le gouvernant s'assure également que les linges de l'hôtel, ainsi que ceux des clients, soient nettoyés correctement et dans le respect des délais.
- C'est le gouvernant qui répond aux réclamations du client. Le chef gouvernant se déplace ainsi en permanence dans les couloirs de l'hôtel ; allant de la buanderie aux chambres, en passant par la lingerie ou les cuisines



Evolution

Après quelques années d'expérience professionnelle, le gouvernant d'étage peut être amené à coordonner les tâches du personnel d'étage affecté à tout un étage. Les débouchés sont larges : palaces, hôtels 3 ou 4 étoiles, centres de loisirs, maisons de retraite... Dans les établissements de luxe, il peut évoluer vers la fonction de gouvernant général. Etant donné l'importante fréquentation des hôtels, les opportunités d'emploi pour les gouvernants sont intéressantes.

Conditions d'accès

Vous devez avoir atteint l'âge de 15 ans et avoir 25 ans maximum. Tous les détails des modalités seront connus via l'école.

Titres obtenus :

- Attestation de réinsertion dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (4P ou 5P) **OU** dans l'enseignement en alternance Article 49 (4P ou 5P)
- Un Certificat de Qualification spécifique
- Une Attestation de compétences professionnelles du 2^{ème} degré professionnel de l'enseignement secondaire en alternance

Grille horaire :

Gouvernant(e)	- de 18 ans	+ de 18 ans
	Obligation scolaire	
Formation générale		
Formation littéraire, humaine	2 h	---
Formation socio-économique	2 h	---
Formation professionnelle		
Technologie du métier	2 h	2 h
Travaux pratiques	5 h	5 h
Renforcement		
Technologie du métier	1 h	1 h
Travaux pratiques	1 h	1 h
Langue moderne orientée : Anglais	2 h	2 h
TOTAL	15 heures	11 heures

Plus d'informations ?

Avenue de l'Ermitage, 7 - BE-5000 Namur

081 / 77 68 34

www.ehpn.be



@ehpnamur